

Attribution de temps

[Français]

M. le Président: Je désire informer la Chambre qu'à cause de la déclaration ministérielle, les ordres émanant du gouvernement seront prolongés de 21 minutes, à compter de 13 heures aujourd'hui.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-28 AUX ÉTAPES DU RAPPORT ET DE LA TROISIÈME LECTURE

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada) propose:

Qu'en ce qui concerne le projet de loi C-28, il ne soit pas consacré plus d'un autre jour de séance à l'étude du projet de loi à l'étape du rapport et plus d'un jour de séance à son étude à l'étape de la troisième lecture;

Que, le jour consacré à l'étude de ce projet de Loi à l'étape du rapport et celui consacré à son étude à l'étape de la troisième lecture, quinze minutes avant l'expiration de la période normalement prévue pour l'étude des Affaires émanant du gouvernement, les travaux en cours soient interrompus, au besoin, aux fins du présent Ordre, et toutes les questions nécessaires à l'expédition de l'étape alors en cours de l'étude du projet de loi soient alors mises aux voix sur-le-champ et successivement, sans autre débat ni amendement.

— Monsieur le Président, c'est avec grand regret que j'interviens pour parler de cette motion particulière, car je sais que mes collègues d'en face voulaient prolonger le débat jusqu'à l'écoeurement. En vérité, c'est une mesure qui va les sortir du pétrin dans lequel ils se sont fourrés, car leurs électeurs nous ont fait savoir qu'ils ne comprennent pas cette levée de boucliers chez les libéraux et les néo-démocrates en vue de sauver ceux qui ont des revenus de plus de 50 000 \$ et qui devront rembourser leurs prestations de sécurité de la vieillesse.

Le Parti conservateur croit en la répartition du revenu à l'avantage de ceux qui en ont besoin.

M. Riis: C'est de la charité, en d'autres mots.

M. Lewis: Je n'ai pas dit «charité», j'ai dit «répartition du revenu». Nous y parvenons grâce à la modernisation d'un régime fiscal qui nous a été laissé dans un triste état par un triste Parti libéral. Nous sommes en bonne voie d'y parvenir. Je sais que je parle au nom de tous les députés

quand je dis que mes collègues attendent avec impatience la déclaration du ministre des Finances concernant la nouvelle grande taxe sur les services que nous allons proposer prochainement. Je suis certain que lorsque le ministre des Finances aura terminé, cette taxe bénéficiera de beaucoup d'appui.

Pendant que j'ai la parole, je voudrais dire que je crois comprendre que le député d'Ottawa-Centre organise une démonstration pour s'opposer aux compressions budgétaires que le président du Conseil du Trésor a annoncées vendredi. Je veux qu'il sache, bien qu'une déclaration à la Chambre ait un caractère assez public, que, s'il envisage de parcourir le pays pour parler de cette question, je voudrais qu'il vienne à Orillia, Midland et Pen-tanguishene pour traiter de cette question importante. Nous voulons qu'il vienne à Kamloops et probablement à Peace River. Nous voulons que cette noble démarche soit entreprise dans tout le pays. Et s'il a besoin d'argent pour son voyage, nous nous ferons un plaisir de lui fournir les fonds nécessaires pour qu'il puisse le faire.

Cela dit, nous progressons de manière satisfaisante dans notre programme législatif. Une fois cette motion adoptée, nous avons l'intention de passer à l'étape du rapport demain mardi et à la troisième lecture mercredi, puis de terminer le débat sur cette mesure fiscale très importante et de l'envoyer à l'autre endroit pour une dernière étude et, j'en suis certain, une adoption rapide.

Je ne pense pas que j'aie besoin d'en dire plus. Je suis sûr que mes collègues d'en face comprendront sans doute la sagesse de cette mesure et, grâce à mon intervention, nous pourrions probablement voter immédiatement.

M. John Manley (Ottawa-Sud): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir donner la réplique immédiatement après avoir entendu ces observations.

J'ai quelque chose à dire sur les remarques du ministre au sujet des réductions. Les gens de la région de la capitale nationale savent que le gouvernement a mis le pays dans un pétrin fiscal. Ils veulent bien faire leur part pour alléger l'incroyable fardeau que le pays doit supporter après cinq années d'ineptie fiscale qui a plus que doublé la dette nationale en autant de temps.

Le gouvernement doit comprendre l'importance des symboles nationaux, l'importance pour tous les Canadiens de se rendre compte du fait que nous avons des institutions et des programmes qui créent des liens entre nous.